



La Réformation

Appel pour le réveil et la réforme de l'Église de Jésus-Christ

1. L'Église, peuple racheté de Dieu
2. L'Écriture sainte et son interprétation
3. La proclamation de l'Évangile
4. La confession de la foi
5. La foi, réponse à l'Évangile
6. Un style de vie nouveau
7. Notre présence dans le monde
8. Le mariage chrétien
9. L'éducation chrétienne
10. Notre responsabilité dans d'autres domaines
11. Conclusion

Une fois de plus, au cours de sa longue histoire, l'Église de Jésus-Christ traverse une période de grave crise et doit faire face à de multiples dangers qui menacent son existence. Aucune Église chrétienne, y compris les nôtres, n'est exempte du danger ni immunisée contre l'influence de l'époque, contre les effets néfastes de l'esprit du siècle. Les fondements de la société sont ébranlés partout et, dans la confusion de la pensée et de la morale qui prédominent, la majorité des fidèles semble perdre sa vigueur spirituelle, parfois même la foi claire et ferme en Dieu.

Ce dont les hommes, tous les hommes, et parmi eux les chrétiens, ont besoin c'est, en premier lieu, d'entendre une voix claire et vigoureuse qui invite les membres des Églises à retourner définitivement à la foi révélée une fois pour toutes (Jude 1.4). Soumis aux mêmes pressions, nous-mêmes, vos frères dans la foi, nous nous adressons à ceux qui aiment le Seigneur Jésus-Christ d'un amour incorruptible (Ép 6.24).

Les divers courants qui menacent l'intégrité et l'existence même de l'Évangile nous contraignent à prendre conscience de l'urgente nécessité de fuir toute théologie, toute idéologie, tout mode de pensée et d'action qui contredisent l'Évangile du Dieu Sauveur. Toutes ces contradictions ne peuvent répandre que ténèbres, envelopper nos intelligences d'obscurité, troubler les esprits, décourager les âmes, et finalement conduire à la mort ceux qui abandonnent la Parole. Notre appel se veut un signe d'humble obéissance à cette Parole de Dieu et à l'exhortation apostolique d'après laquelle les fidèles doivent se tenir prêts pour donner à tout homme la raison de l'espérance qui est en eux (1 Pi 3.15). Nous avons pris la décision, dans la prière, de nous adresser à vous, dans la conviction que ceux qui partagent la même foi s'associeront à notre appel pour rendre ensemble un témoignage à la vérité et

au Dieu de notre salut. À titre personnel ou communautaire, tous les chrétiens doivent prendre résolument position face aux problèmes soulevés dans l'Église. Nous aurons à chercher et à trouver ensemble les réponses à des questions inéluctables.

Nous savons que tout ne va pas bien dans l'Église de Jésus-Christ. À quoi Dieu nous appelle-t-il? À quoi nous engage-t-il, en cette période de l'histoire? La déformation de la foi ne peut que conduire à la détérioration spirituelle et morale de l'Église tout entière. Que ferons-nous pour reconforter les cœurs des fidèles dans la tempête qui secoue l'Église? Comment ressaisir l'assurance et la joie du service chrétien, dont la lumière devrait éclairer nos visages et nos sentiers? Nous vous invitons à prier avec nous pour le renouveau et pour la réforme de l'Église, de peur que le jugement de Dieu n'éteigne définitivement la lumière du flambeau qui nous a été confié. S'il ne brille pas avec la vérité et la grâce, l'obscurité s'épaissira, et nous ne saurons plus discerner les voies clairement tracées d'avance pour nous-mêmes, pour nos enfants, pour ceux qui se réjouissent dans le salut de Dieu.

En évoquant certains problèmes et en proposant des solutions que nous croyons bibliques et conformes à la foi des Églises réformées confessantes, nous nous attendons à des incompréhensions, à des critiques et même à des oppositions. Qu'il soit pourtant clair que ce n'est pas un esprit de critique négatif ni le goût d'une polémique stérile qui nous anime et nous incite à vous adresser ces lignes. Ce n'est pas non plus le souci de sauvegarder le passé révolu, sachant que les préoccupations de l'Église d'autrefois ne sont pas nécessairement, à tous égards, les mêmes que celles de l'Église d'aujourd'hui. Nous ne voulons pas nous arrêter à des déclarations sur tel ou tel point de détail, par exemple l'avortement, ou la question nucléaire, etc. Nous n'avons pas non plus envie de nous en prendre à un protestantisme sociologique sans forme ni visage. Bien qu'une longue liste de chapitres témoignera de nos préoccupations, cet appel ne se veut pas un morceau de « littérature théologique », dont l'inflation ces temps-ci congestionne, plus qu'il n'oxygène, la vie ecclésiale. C'est mû uniquement par un souci fraternel et pastoral que nous avons entrepris de rédiger ces pages et de vous adresser notre appel.

Appel adressé à ceux qui, membres de nos Églises, donnent actuellement des signes évidents d'incertitude et même de dissensions profondes. Notre souci est pour l'Église et pour ceux qui doivent rester fidèles. Il concerne le peuple de Dieu. Parfois, les discussions et les débats ecclésiaux n'ont produit que des effets paralysants et débilitants qui empêchent la maturation et le développement des fruits de l'Esprit. À moins que celui-ci ne nous rende la vigueur et nous conduise, nous, nos familles et nos Églises locales, notre mission chrétienne tout entière finira par produire des feuilles mortes, au lieu de fruits mûrs pour le Royaume.

Rendez avec nous, frères et sœurs, un témoignage clair. Notre appel veut attirer votre attention vers le modèle donné une fois pour toutes. Le seul témoignage qui puisse nous rendre vivants, qui puisse réformer les Églises et rendre notre action efficace et fructueuse, même à notre époque, c'est un témoignage que nous tenons à rendre avant tout pour la gloire de Dieu, à qui nous appartenons et qui nous appelle à le servir.

1. L'Église, peuple racheté de Dieu

Chrétiens réformés, nous nous appuyons sur la grâce de Dieu qui a fait de nous un peuple pour lui appartenir (1 Pi 2.10). Par le Christ et la proclamation de son Évangile, il nous réunit ensemble, dans la communion de ceux qu'il appelle à lui. Il nous appelle à le servir, avec tous les croyants, dans la fonction de prophète, de roi et de prêtre, pour sa seule gloire. Ainsi formée, l'Église n'est pas une réalité spirituelle insaisissable. Le Christ a désigné des apôtres et, par leur intermédiaire, a donné à l'Église une forme visible, dans le monde présent (Ac 2.42; 9.31; 13.1; 14.23; Ép 4.11).

Dans la communion de tous les fidèles, chacun d'entre eux est appelé à reconnaître les « marques » véritables d'une Église chrétienne et réformée, les « traits distinctifs » qui sont propres à l'Église-institution. Selon la Parole de Dieu, c'est à cette condition-là qu'il peut s'attendre à une bénédiction spirituelle. Là où la Parole est fidèlement prêchée, les sacrements correctement administrés et la discipline ecclésiale exercée avec vigilance, là le fidèle peut reconnaître l'Église de Jésus-Christ. Certes, aucune Église locale ni même aucune union d'Églises ne peuvent prétendre à la perfection. Il n'en reste pas moins qu'il appartient à tous ceux qui en font partie de veiller à promouvoir ces traits dans un esprit d'amour et de fidélité à Jésus-Christ. Alors, l'autorité du Christ Sauveur sur la vie de son peuple sera véritablement honorée et maintenue. Du fait de nos faiblesses naturelles, il a plu au Seigneur de l'Église d'instituer des « offices » ecclésiastiques ou des « charges », tels le ministère de la Parole (1 Tm 5.17; 2 Tm 2.2), le ministère des anciens (Ac 14.23; 1 Tm 3.1-7; Tt 1.5-9; Hé 13.17; 1 Pi 5.1-4), et celui des diacres (Ac 6.1-6; Ph 1.1; 1 Tm 3.8-10, 12).

Ces offices ont été établis en vue de notre bien-être spirituel et en vue de la confession commune de la foi. Ceux qui sont régulièrement appelés à ces charges sont qualifiés par le ministère du Saint-Esprit, et loin de former une « élite » au sein de l'Église, ils ne sont que des serviteurs de tous, et ce, par amour pour le Seigneur (Mt 20.25-28). Le Seigneur s'adresse à nous par leur intermédiaire et agit avec l'autorité spirituelle qu'il leur a confiée, dont la source se trouve en son autorité suprême (Mt 10.40; 1 Th 5.12-13; Hé 13.7, 17). Par conséquent, ils exercent une autorité qui leur est déléguée, aussi longtemps qu'ils répondront fidèlement aux exigences de la Parole.

Or, nous constatons actuellement avec une grande peine que ces offices ecclésiastiques ne correspondent pas partout, là où ils sont exercés, aux normes bibliques. La vocation prophétique du ministre de la Parole a été réduite à la fonction d'un « conseiller », si ce n'est à celle d'un animateur paroissial, qui doit, dit-on, partager avec la base des idées, des opinions et des expériences. Nous le déplorons et nous appelons les Églises à réentendre de la bouche même de ses prédicateurs, la déclaration prophétique : « *Ainsi parle le Seigneur* ». Autrement, nous devons nous attendre à la famine spirituelle, annoncée par le prophète Amos (Am 8.11). La haute vocation de prédicateur est aujourd'hui réduite à des tâches nullement mentionnées par l'Écriture, et qui, comme telles, sont étrangères à l'esprit et à la pratique de la Réforme. L'office des anciens est également dévalué, en ce sens que l'autorité spirituelle qui leur incombe et la discipline sur laquelle ils devraient veiller ne s'exercent plus. Leur ministère, qui consiste à visiter les familles et à pratiquer la « cure d'âme » a totalement disparu. Cela explique la faiblesse de nos Églises. Pourtant, l'une des forces majeures de nos Églises issues de la Réforme s'expliquait par les visites organisées. Celles-ci permettaient aux anciens de l'Église de veiller à ce que

la sainte Cène ne reste pas ouverte à tous et ne soit pas donnée sans discernement spirituel (1 Co 11.28-34; 2 Co 6.14-17). Actuellement, les conseillers presbytéraux deviennent, de plus en plus, des conseillers d'associations, des animateurs à temps partiel d'activités qui n'ont d'ecclésial que le nom.

Le cas des diacres n'est pas différent. Cet office aussi doit être ramené à ses limites, bibliquement définies. Il consiste en l'exercice d'une activité caritative et non pas en l'activisme social et politique, ce qui est hélas le cas dans la majorité de nos œuvres et institutions protestantes. Nous croyons que ces « offices » ecclésiaux sont exclusivement confiés à des hommes. Tel est le fondement biblique du ministère pastoral, telle fut la pratique apostolique. C'est ainsi que l'a compris la théologie réformée. Selon l'Écriture, l'homme est le chef de la femme (voir au livre de la Genèse, mais également les écrits apostoliques : 1 Co 11.7-12; 14.33-36; 1 Tm 2.12-15). Toute gymnastique herméneutique et toute manipulation théologique visant à interpréter l'Écriture sur ce point, d'après les vues et les conceptions qui prédominent dans la société non chrétienne et qui préconisent, encouragent et pratiquent l'ordination des femmes au ministère pastoral, sont purement et simplement anti-bibliques et non réformées.

2. L'Écriture sainte et son interprétation

D'après ce qui précède, il est clair que la Parole de Dieu et son intelligence correcte et fidèle sont la condition absolue (Mt 10.7; 28.18-20; Ac 1.8; 6.7; 8.4; Rm 10.8-15) pour la vie de l'Église et pour la foi personnelle. Les soixante-six livres canoniques de l'Ancien et du Nouveau Testament sont à la fois le fondement et la norme qui règlent la foi et la pratique chrétiennes. Rien ne doit s'y ajouter ni en être retranché sous quelque forme que ce soit (Ap 22.18-20). L'Écriture vient à nous comme Parole de Dieu. Dans sa condescendance, Dieu a eu recours à un langage humain et, à travers des auteurs humains, il s'adresse à nous en des mots parfaitement intelligibles. Nous reconnaissons que l'Écriture sainte est entièrement, dans toutes ses parties, inspirée par l'Esprit et totalement infaillible (Mc 13.31; 2 Tm 3.16; 1 Pi 1.25; 2 Pi 1.19-21).

Nous rejetons comme illégitime et désastreuse toute tentative faisant dépendre son autorité de l'intelligence et de la raison humaines et toutes interprétations théologiques modernes. Quoique ses auteurs humains aient écrit dans une situation historique précise, qui a dicté leur langage et leur style, un enseignement qui ne tiendrait compte que du caractère historique de la Bible sans en confesser l'autorité divine en niera pratiquement l'autorité valable pour notre époque. Nous nous refusons à nous associer à une telle interprétation. Toute méthode d'interprétation de l'Écriture qui en détruit, ou nie, ou limite le contenu ou le sens et qui s'autorise à aller au-delà de ce qui est écrit est une approche que nous rejetterons sans appel. Aussi impressionnantes que puissent paraître certaines méthodes d'interprétation modernes et quel que soit le « crédit » scientifique qu'on accorde à leurs auteurs, nous devons les refuser dans la mesure où ils déforment, caricaturent et affaiblissent le sens du message divinement inspiré. Ils sapent les bases de la foi, mettent en question l'autorité de la Parole de Dieu et, par là, la réalité même de notre salut et du Dieu de notre salut. Nous rejetons toute présupposition venant d'une critique biblique négative.

Or, ce n'est que par la foi que nous acceptons la révélation biblique concernant la création, la chute, la providence de Dieu qui s'occupe d'hommes, méchants ou bons, et des événements, ainsi que l'élection. Ceci est repris et confessé clairement par nos confessions de foi réformées en vue de notre édification. Tout cela comprend également l'historicité des premiers chapitres de la Genèse. Malheureusement, même dans les milieux évangéliques, ce caractère historique des chapitres 1 à 11 du premier livre biblique est actuellement subrepticement sapé. Outre les attaques ouvertes ou larvées contre la Bible, nous devons veiller à ce que la négligence de sa lecture chez les chrétiens soit surmontée.

Nombre de fidèles ne la lisent plus. Certains ont fini par faire un choix de passages favoris. Nous conseillons vivement aux chrétiens membres de nos Églises de se mettre ou de se remettre à la lire régulièrement. Elle est l'unique source de l'enseignement dans l'Église, pour le catéchisme, lors des visites pastorales, dans les campagnes d'évangélisation. Elle seule a le droit de donner le message rédempteur pour le monde, proclamé par l'Église (Lc 16.31; 1 Tm 6.3-5; 2 Tm 2.15; 4.1-5). Nous refusons l'idée selon laquelle ce serait la situation vécue et les besoins de l'homme qui doivent dicter le contenu de la prédication, de l'enseignement et de l'édification. Une approche d'après les problèmes ou les situations dites concrètes trahit un anthropocentrisme, qui peu à peu dégrade ou anéantit toute la clarté, l'efficacité, la suffisance et l'autorité de l'Écriture. Or, l'Église est appelée à exposer et à enseigner « *tout le conseil de Dieu* » (Ac 20.27), aussi bien pour les besoins de ses membres que pour ceux de l'homme moderne. Elle a reçu l'assurance que l'Esprit ouvrira les cœurs par et lors de la prédication de la Parole divine (Za 4.6; Ac 12.24; 1 Co 1.18-19).

3. La proclamation de l'Évangile

Notre Seigneur charge son Église de la responsabilité de prêcher sa Parole, afin que la Bonne Nouvelle du Dieu de notre salut soit proclamée jusqu'aux extrémités de la terre. Grâce à la puissance et au pouvoir efficace du Saint-Esprit, la prédication confronte tout homme avec la révélation de Dieu en Jésus-Christ. Elle contraint son auditeur à la foi et à l'obéissance (Ac 2.38; 10.43; Tt 2.11-14). Elle est le moyen de grâce, choisi par Dieu, en vue du salut des élus (Rm 10.8-15). Des conséquences inévitables découlent de cette affirmation pour la vie de l'Église et pour la piété individuelle de ses membres. Toute Église locale ainsi que les ministres qui en sont les bergers doivent se rappeler sans cesse l'importance décisive de la prédication, et par conséquent, éviter toute pratique et toute idée qui accorde à celle-ci un rôle subalterne. La prédication de l'Évangile restera jusqu'à la fin des siècles une activité primordiale pour l'Église.

Or, nous sommes conscients des défauts et des immenses carences dans ce domaine. Certaines prédications ne pourraient pas résister à l'épreuve des saintes Écritures, tandis que du côté des fidèles, l'intérêt pour la prédication semble s'amoinrir chaque jour davantage. Et ceci d'autant plus lorsqu'elle est exposition du contenu de la Bible et enseignement doctrinal. Ailleurs, c'est « l'inspiration personnelle » qui l'emporte et les prédicateurs, comme les auditeurs, sombrent dans une émotivité subjective sans bornes. Rares sont les prédications-enseignements de la doctrine chrétienne. Ici ou là, des « expériences » liturgiques remplacent l'annonce du « conseil total » de Dieu.

Dans la mesure où le prédicateur et l'assemblée conservent et maintiennent des notions et des pratiques non conformes à l'Écriture, le Seigneur retient sa Parole et inflige aux siens dans sa souveraineté, une famine spirituelle.

D'où l'urgence qu'il y a de réformer les études de théologie dans nos facultés et d'adapter la formation théologique aux seuls critères bibliques et aux bonnes traditions réformées. Nous prions instamment pour que nos facultés de théologie parviennent toutes à cette unique compréhension de leur rôle et préparent des ministres formés pour la mission de prédicateurs de l'Évangile. Nous prions afin que Dieu veuille donner sans cesse une vision totale, autant que la vigueur indispensable, aux hommes qu'il a appelés à ce saint ministère afin que, par leur discours véritablement « prophétique », ils puissent amener des hommes à la conviction du péché et à une foi connaissante et obéissante. Nous le savons, le ministère de la Parole n'est pas une profession parmi d'autres! Si l'on persistait à le considérer ainsi, il ne serait pas étranger à la stérilité et à l'improductivité de l'Église. Le pasteur n'est pas un « fonctionnaire salarié » de l'Église, encore moins un animateur paroissial. Prions donc pour que le ministère pastoral redevienne un office prophétique, selon l'enseignement apostolique et dans l'esprit de la Réforme.

4. La confession de la foi

À cause de très nombreux malentendus, en raison de la mauvaise interprétation de l'Écriture, nous reconnaissons le caractère absolument indispensable d'une confession de foi, qui lie les membres de l'Église et plus spécialement les ministres ordonnés de l'Évangile (consulter 1 Tm 2.15; 6.20-21; 2 Tm 1.13-14).

Fondée sur l'Écriture et soumise à elle, la confession de foi veille et dirige l'Église dans la célébration de son culte, sa mission de proclamation, dans le monde présent et dans ses activités caritatives. En tant que chrétiens réformés, en France, nous reconnaissons l'autorité de la Confession de La Rochelle, et ce, dans l'intégralité de ce texte symbolique. Nous proposons également, comme document de référence et comme autorité théologique, le Catéchisme de Heidelberg, qui peut servir de modèle d'enseignement catéchétique. Nous constatons cependant avec peine que des Églises qui, en théorie, ont donné leur adhésion à la Confession de La Rochelle mettent en pratique une vie ecclésiale et un enseignement théologique qui n'en tiennent absolument plus compte.

Si, dans leur grande majorité, les ministres y ont souscrit, ils l'ont fait sans doute avec une sérieuse restriction mentale. Pour conserver pure la prédication de la Parole, et ferme le témoignage de l'Église, à l'heure actuelle, nous croyons à la nécessité d'une confession qui ne tolère aucune altération ou déformation intentionnelle de ses termes. Certes, il peut et doit exister une marge de liberté d'interprétation en ce qui concerne les points secondaires, non essentiels, mais pas de contradictions, de négations où l'ignorance des grands faits de l'Évangile, tels que nous les révèle et nous les expose l'Écriture. La confession de foi réformée doit servir de limites à l'intérieur desquelles s'élabore et se développe toute théologie biblique que l'Église professe dans la vérité et dans la charité.

Comme en témoigne l'histoire de l'Église, les documents confessionnels dignes de foi ont été rédigés pour faire face à des situations nouvelles. Mais, à cause de la confusion des idées de notre époque, nous devrions être très prudents quant à entreprendre la rédaction d'une nouvelle confession de foi. De toute manière, celle qui existe et qui n'est pas abrogée peut nous servir encore de guide comme dans le passé, sous le regard de la providence de Dieu.

Soumis à la Bible et à la confession de la foi, nous déclarons également que c'est avec une très grande loyauté que nous aurons à veiller à l'application d'une discipline ecclésiale s'inspirant de l'Écriture et en accord avec les principes réformés. Nous sommes persuadés qu'il faut éviter tout « individualisme » qui laisserait à des particuliers ou à des communautés locales, isolément, la liberté de se séparer de l'ensemble de l'Église, pour se donner des règles, selon les goûts particuliers, sous prétexte de liberté de conscience. Un tel séparatisme est contraire à l'esprit de notre régime presbytérien synodal. Cela risque de manipuler, selon les humeurs de l'instant, la foi même qui devra nous unir, et servir finalement les ambitions personnelles qui assujettissent la majorité des fidèles. Il est également possible que des membres d'assemblées ecclésiales, synodes, commissions synodales, forts de leurs positions, exercent des pressions aux seules fins d'accroître leur pouvoir et leur autorité personnelle. À de telles pratiques, les Églises locales et les conseils presbytéraux doivent résister ouvertement.

Nous nous rappelons que l'autorité du conseil presbytéral ou conseil des anciens dérive directement de celle du Seigneur Jésus-Christ, et non pas d'une instance ecclésiastique quelconque. Elle est le fondement pour toute vie d'Église. C'est elle qui fonde l'autorité d'un synode et non l'inverse. Telle est la révélation biblique reçue, telle a toujours été la pratique dans les Églises réformées fidèles. Aucune assemblée synodale ne devrait poser sur les Églises locales plus de fardeaux qu'elle n'est autorisée à le faire. Nous savons que la Parole de Dieu contient un message approprié pour toutes les situations humaines. Toutefois, il n'appartient pas à l'Église-institution de se prononcer sur tous les problèmes qui n'ont rien de commun avec les problèmes ecclésiastiques. Il appartient, dans ces temps troublés, aux chrétiens, à titre personnel, ou bien groupés dans des associations, de se prononcer avec l'autorité de la Parole en tirant de celle-ci toutes les implications éthiques, toute déclaration concernant la vie sociale en général. Procéder autrement, c'est témoigner du mépris envers la Parole, ce qui nous conduit inévitablement plus encore vers les expériences désastreuses qu'a connues ces derniers temps le protestantisme français.

5. La foi, réponse à l'Évangile

L'objectif de la prédication de l'Évangile, tant dans la communauté ecclésiale que sur les « champs missionnaires », c'est d'amener hommes, femmes et enfants à la connaissance de la grâce de Dieu manifestée en Jésus-Christ. La foi personnelle, fruit de la régénération et signe d'une conversion authentique, est le premier pas de notre obéissance au Dieu Sauveur. Le péché est une affaire personnelle et la faute, transgression morale ou spirituelle, tombe sous le coup de la juste condamnation de Dieu. Sans le renouveau et la régénération individuelle, il ne saurait y avoir de renouveau et de réforme dans les relations et dans les structures sociales. Le salut auquel Dieu nous

appelle par sa Parole se fonde sur sa décision éternelle (Ac 13.48; Rm 8.29-30; Ép 1.3-5; 1 Pi 1.2). Dieu confie à son Église le soin de prêcher l'Évangile à toute créature, en déclarant ses promesses, annonçant leur accomplissement, se réservant le droit souverain de sauver ceux qu'il a élus en Jésus-Christ. Nous refusons toute idée et toute théologie qui amoindrit la responsabilité de l'homme. Nous affirmons cependant que le mal ne réside pas uniquement dans les structures sociales.

Lorsque par la prédication de l'Évangile les hommes croient et se repentent, dans l'obéissance à leur Sauveur et Seigneur, ils s'unissent à une Église portant les « marques » de fidélité exposées plus haut (Ac 2.42-47; 9.31). Cette exigence biblique nous vient au nom et de la part du Seigneur. À la discipline biblique, le croyant doit se soumettre volontiers avec ses talents, ses ressources matérielles et toutes les occasions pour servir Dieu, et par là, pour servir son prochain. Nous sommes persuadés que là où une Église fidèle fait défaut, l'Évangile fidèlement annoncé créera une nouvelle Église. Les croyants, aussi petit soit leur nombre, ont le devoir et le privilège d'en constituer une. Nous regrettons tout de même infiniment le fait que certains membres des Églises réformées s'en séparent avec tant de facilité, pour s'attacher à d'autres Églises et ceci sans beaucoup de réflexion, poussés par des désirs et des intérêts personnels. Nous reconnaissons qu'aucune Église locale, aucune union d'Église n'a atteint un degré de perfection tel qu'elle puisse se passer de la réforme et du réveil permanent. C'est en se soumettant aux ordres clairs de la Parole, dans la communion de l'Esprit et avec amour et intérêt pour le prochain, que nous pourrons vivre dans l'unité de la foi. Lorsqu'en dépit de tous les avertissements l'Église persiste dans son infidélité et demeure sourde à l'appel de l'Évangile, les fidèles ont le devoir d'en fonder une qui réponde à l'attente de leur Seigneur.

6. Un style de vie nouveau

Appelé par son Dieu, Sauveur et Seigneur, le fidèle vivra dans la sainteté. À cette fin, par la prédication, l'enseignement catéchistique et tout le travail pastoral dont elle est chargée, l'Église inculquera tous les principes d'une vie de piété qui soit agréable à Dieu. L'antithèse radicale entre le peuple racheté de Dieu et le monde non régénéré ne sera jamais escamotée. L'Église, comme l'ancien Israël, est appelée à vivre séparée du monde afin de se consacrer uniquement au service de Dieu (Rm 12.1-2; Tt 2.11-15; 1 Jn 3.7-10). Toute transgression de la loi de Dieu, conçue et ordonnée pour être obéie, pour l'amour de Dieu et du prochain, sera résolument combattue.

Nous pensons, à ce propos, que l'esprit de liberté tourne ces derniers temps, de manière systématique, en un libertinage sans bornes. Sous prétexte de vivre la glorieuse liberté des enfants de Dieu, on excuse et on justifie les péchés les plus grossiers. On va jusqu'à s'en vanter. Contre cette prostitution de la liberté, nous avons l'avertissement apostolique (Ga 5.13). Nous avons été libérés par le Christ, afin de le servir et de nous édifier mutuellement. Tout fidèle qui se place délibérément sous la domination du péché, quel qu'il soit, doit être exhorté à la repentance; afin que ce fidèle-là ne perde point son salut, il faut qu'il cherche le pardon des offenses et le renouveau dans l'Esprit. Une telle exhortation incombe principalement à la communauté ecclésiale qui doit agir par l'intermédiaire de ses ministres ordonnés. Prédication, catéchèse et conseil pastoral avertiront sans cesse contre la tentation du péché et, de façon particulière, contre certains péchés qui ne sont même plus considérés

comme tels à notre époque, tels le divorce, l'avortement, la fornication, l'ivrognerie, l'homosexualité, la drogue, et les fraudes sous toutes leurs formes. Ces péchés provoquent pourtant la colère de Dieu et sont spécialement mentionnés par l'Écriture. Ils profanent le saint nom de Dieu.

Nous aurons de même à veiller sur la sanctification du jour du Seigneur comme jour de repos, de célébration culturelle et de joie. Nous encourageons vivement l'assistance au culte, l'écoute de la prédication et, partout où la chose est réalisable, l'instauration d'un second culte hebdomadaire.

Tout en refusant de réduire le style de notre vie chrétienne à un modèle légaliste qui prône des interdits, nous sommes contraints de reconnaître que beaucoup d'œuvres modernes — théâtre, cinéma, petit écran, littérature — sont en général animées d'un esprit franchement anti-chrétien. Ce qui constitue, sans aucun doute, un très sérieux handicap pour le développement d'une saine vie chrétienne. De même, certains loisirs modernes, tout à fait matérialistes, telle l'organisation de jeux de hasard sous la bénédiction des pouvoirs publics, engendrent et développent le goût pour le gain illicite, l'avarice, la convoitise et toutes sortes d'idolâtries. Aucune de ces pratiques ne devra être tolérée dans la vie chrétienne. Notre Dieu nous appelle à la sainteté de son Alliance (Lv 19.1-2; 1 Pi 1.15-16). Marcher et parler avec lui, dans une communion intime, ne laisse pas de place aux relations opposées à notre vocation à la sainteté, condition de paix et de bonheur. Pour croître, nous devons nous exhorter mutuellement et exhorter nos enfants et tous ceux qui, avec nous, confessent le nom de Jésus-Christ. Nous devons, dans la prière et la méditation quotidienne de la Parole, nous exercer à la piété; alors la puissance du Seigneur et du Sauveur apparaîtra dans nos vies.

7. Notre présence dans le monde

Cependant, notre piété ne saurait être confinée dans les limites de notre appartenance ecclésiastique. Nous avons appris que l'Évangile est le précieux levain qui fait lever toute la pâte sociale et qu'il s'intéresse aux activités humaines. Dieu réclame pour lui la totalité du monde et veut restaurer la création, comme dans son état initial. Celle-ci doit servir à la louange de son nom (Mt 13.33; Ac 3.20; Ph 2.9-10; Col 1.19-20; Ap 5.9-10). C'est ainsi que le peuple racheté de Dieu se distinguera du monde qui vit selon des principes autonomes (Ép 4.17; 1 Jn 2.15-17). Sans cette distinction, toute forme de témoignage par la parole devient vaine et vide. Nous rendrons témoignage non seulement à titre individuel, mais aussi communautaire. Nous mettons en garde contre l'erreur qui tend à séparer la religion des domaines plus larges de la vie quotidienne et limite notre obéissance à l'Évangile à la fréquentation des cultes et à la piété individuelle. Or, par son sceptre de Seigneur absolu, le Christ gouverne son peuple ainsi que l'univers tout entier. Si nous nous plaçons sous son autorité, nous deviendrons le sel de la terre, la lumière du monde, nous ressemblerons à une ville bâtie sur la montagne, qui ne passe pas inaperçue.

Nous rejetons cependant la perversion de l'Évangile qui identifie l'Église au monde. Les lignes de démarcation entre celle-ci et celui-là, déjà tracées lors de notre baptême, sont de plus en plus effacées dans la pratique courante des Églises. Ce n'est pourtant pas la société, avec ses besoins complexes, sombrant dans le désespoir, qui devrait nous imposer ses idées. C'est le Dieu vivant qui dit et dicte à l'Église ce que celle-ci a à faire. Il nous appelle à devenir des « officiants » dans la création, réconciliés

par le Christ, rachetés pour sa gloire, devant servir en toute occasion à lui rendre grâces. Tout fidèle est donc un ouvrier à plein temps dans le champ du Maître; il porte témoignage à son règne souverain; il est devenu « lettre vivante ». La prédication doit l'instruire et l'appeler toujours à une plus grande consécration.

Nous devons à ce propos souligner le grand rôle qui revient aux femmes chrétiennes. Dieu les a préparées en vue de l'accomplissement de tâches essentielles ou leur sensibilité, leur clairvoyance, leur affectivité et tous les dons et dispositions qui sont de l'ordre du féminin peuvent et doivent servir le dessein de Dieu. Elles préparent l'avenir de l'humanité, celui de la communauté nationale et internationale. Bien que la famille soit la première à bénéficier de leurs dons, leur vie et leurs activités n'ont pas à être confinées uniquement au foyer. Celles qui, par vocation, acceptent de vivre le célibat peuvent enrichir bien des vies par une plus grande disponibilité. En ne leur confiant pas le ministère de la Parole, l'Église ne leur ôtera pas toute responsabilité. Au contraire, elle leur assignera des tâches spécifiques et indispensables pour l'édification de celle-ci. C'est pourquoi nous ne trouvons aucun fondement d'une discrimination antiféministe dans l'Écriture.

8. Le mariage chrétien

Notre existence tout entière, du berceau jusqu'à la tombe, sera placée sous la conduite souveraine et gracieuse de Jésus-Christ. En tant que fidèles, nous avons à assumer, dans l'absolue fidélité, des relations conjugales et familiales. Pour porter des fruits à la louange de Dieu, et pour notre propre bonheur, ces relations seront structurées d'après les normes bibliques. Les liens sacrés du mariage seront tenus en haute estime; son indissolubilité affirmée avec vigueur par l'Église dans sa prédication, son catéchisme et toute son œuvre pastorale. Tout rapport sexuel pré-nuptial ou extra-conjugal n'est pas une option possible pour le chrétien.

Comprendre les exigences bibliques du mariage place l'époux dans l'obligation d'accorder à son épouse le plus grand respect et un grand amour. Celle-ci, ayant compris sa propre vocation d'aide, se soumettra à son époux, dans le Seigneur (Ép 5.22-23; 1 Pi 3.1-7). Tous les deux vivront leur « office » selon leurs rôles respectifs. Autant par l'exemple que par l'instruction verbale, les enfants des foyers chrétiens seront enseignés et préparés à assumer leur vie dans la foi et l'obéissance. Appartenant à Jésus-Christ, ils se garderont des souillures de la société environnante. Les foyers chrétiens seront attentifs aux commandements du Seigneur et éprouveront la force et la joie de vivre sous sa grâce.

Notre époque se veut révolutionnaire. Elle est caractérisée, en tout cas, par la démolition de l'autorité, tant divine qu'humaine. Ainsi, les parents et les enfants chrétiens ont à renouveler leur intelligence de l'autorité confiée par Dieu. Les parents chrétiens sauront que leurs enfants ne sont pas leur « possession », mais le don du Seigneur (Ps 127 et 128). La Parole de Dieu sera une lampe à leurs pieds et leurs enfants à leur tour apprendront à obéir à leurs parents, en Christ, pour se mettre au bénéfice des bénédictions promises dans le cadre de l'Alliance de grâce (Ex 20.12; Ép 6.1-4; Col 3.20).

Nous déplorons, comme tous les chrétiens qui cherchent à être fidèles à l'Écriture, l'abominable pratique de l'avortement libre, mais aussi le refus volontaire et injustifié de la vie, qui diminue la

natalité, même dans les foyers chrétiens, pour des raisons d'intérêt, d'ambitions et de bien-être matériel. Or, Dieu a promis aux fidèles de subvenir à leurs besoins, en tout temps et partout. Dans ce domaine encore, c'est par la foi que nous devons vivre.

9. L'éducation chrétienne

Puisque nos enfants appartiennent à l'Alliance de grâce, ils doivent être élevés dans la foi en Dieu et instruits dans sa grâce, et ce, aussi bien à la maison qu'à l'Église, voire à l'école. Pour cela le mariage doit être solidement fondé. L'atmosphère familiale jouera son rôle. Les parents doivent s'examiner honnêtement pour savoir s'ils vivent dans la foi et si leur style de vie est conforme au modèle chrétien, de peur de ne donner que les apparences de la piété, mais d'en nier la force intérieure qui sauve (Gn 18.19; Ex 5.6; Dt 6.1-2; Ps 78.4-7).

L'Église doit s'engager à les instruire dès leur jeune âge. Aussi les enfants devraient, sans faute, assister aussi bien au culte public qu'aux cours bibliques et au catéchisme. À notre avis, aucun modèle de catéchisme réformé ne surpasse l'esprit pastoral et éminemment pédagogique du Catéchisme de Heidelberg. Instruits des faits concernant leur salut, les enfants seront à même de professer leur foi personnelle en Jésus-Christ et d'assumer leur responsabilité personnelle au sein de l'Église; de servir aussi les hommes en tant que citoyens du Royaume, et ce, dans tous les domaines et les relations de leur vie.

En outre, et quoique cela puisse sembler de nos jours inconcevable, nous estimons que la nécessité d'une école chrétienne se fait sentir avec la plus grande urgence. La sécularisation de la société rend une telle école plus indispensable que jamais. Les fidèles, et ceci ne sera que l'affaire des parents chrétiens et non pas de l'Église-institution, devraient agir dans ce sens et chercher des solutions. Une telle école sera chrétienne non pas du fait que son directeur sera pasteur, ou qu'il y aura une heure de catéchisme par semaine, ou qu'elle aura été autrefois fondée par des protestants, mais parce qu'elle aura un programme scolaire entièrement inspiré de la révélation et approprié pour les temps modernes. Une école chrétienne, de la maternelle à l'université, nous épargnera l'hécatombe que nous connaissons actuellement, accomplie par l'éducation sécularisée, véritable anti-catéchisme destructeur.

10. Notre responsabilité dans d'autres domaines

Dieu a voulu que nous puissions vivre dans différentes situations avec des rapports multiformes dans les structures sociales. Ainsi, dans l'ordre de la création, l'homme ne vivra pas de manière autarcique. La chute a entamé les niveaux mentionnés ci-dessus. Les structures sociales ont été perverties. L'Évangile seul est la puissance qui les restaurera et qui placera l'homme là où il pourra servir son Créateur. Il appartient à l'Église et aux groupes de chrétiens de proclamer la seigneurie de Jésus-Christ sur tous les domaines des activités humaines. Il n'existe pas de parcelle sous le soleil que Jésus-Christ ne peut réclamer pour lui. Notre vie tout entière sera placée sous son autorité.

Peu de relations sont aussi négatives et foncièrement sécularisées que celles du travail et ses implications économiques. Contrairement à ce qui est dit là où l'autorité du Christ est rejetée, nous

affirmerons le rôle positif du travail. C'est en six jours que Dieu a créé le monde et il s'est reposé le septième jour. La Bible enseigne la dignité du travail. Il appartient à l'homme de cultiver et de dominer le monde : il a reçu un « mandat culturel ». C'est à cette condition que son travail sera une expérience enrichissante et constituera un aspect heureux de sa vie. Travailler avec le but exclusif de s'assurer une sécurité matérielle ou se procurer le superflu est contraire à cette vocation divine.

Le choix d'une vocation ou d'une profession est devenu extrêmement complexe dans la société moderne. Incertitude et détresse l'accompagnent. Pourtant, le Dieu souverain affirme que tout être humain a sa place dans son dessein. Celui qui cherchera à s'orienter dans cette direction connaîtra l'épanouissement. Mais que les parents et les dirigeants spirituels et tous ceux qui ont un rôle de responsabilité veuillent conduire les jeunes vers des idéaux élevés afin que ceux-ci puissent participer à l'œuvre de Dieu et à la manifestation du Royaume. En outre, en qualité de chrétiens, nous sommes les gérants de notre temps et des fruits produits par notre travail. En ce sens, notre travail doit profiter au bien-être de tous les hommes et tout spécialement à ceux qui font partie de notre famille spirituelle. Les peuples et nations privilégiés doivent partager ces privilèges, généreusement, avec ceux qui manquent du nécessaire. La prédication doit indiquer la volonté de Dieu à cet égard. La terre et sa plénitude appartiennent à Dieu et non pas à nous-mêmes.

Les chrétiens doivent rappeler ces vérités aux dirigeants de leurs pays. Non seulement à ceux qui sont chargés de mener la politique, mais aussi aux responsables de l'organisation du travail, des professions, des syndicats, de l'industrie, du capital. Dieu a créé tous les hommes avec un même sang. Il veut que tous vivent dans la justice, la paix, l'amour et que sa Parole triomphe partout. Aucune organisation sociale n'est une fin en soi. Mais elle peut servir l'autorité de Jésus-Christ. Cette affirmation est loin d'être, l'équivalent d'un évangile social. Mais selon les promesses certaines de Dieu, il viendra un temps glorieux lorsqu'apparaîtra notre Seigneur et Sauveur. Notre devoir est de servir de poteaux indicateurs vers ce Royaume qui est tellement proche. Et ceci n'est possible que là où l'Esprit régénère les cœurs.

11. Conclusion

C'est donc à une vie de totale consécration que Dieu nous appelle. Autour de nous, il y a ténèbres, désarroi, peine et perplexité. Des Églises et des systèmes théologiques qui tentent des compromis et des synthèses déloyales augmentent la détresse plus qu'ils n'apportent des solutions.

Que la grâce du Seigneur les réveille et les amène à une vraie obéissance. Nos vies ne seront pas totalement exemptes du péché, mais nous nous confions au pardon de l'Éternel. Nous pouvons faire ensemble l'expérience du renouveau et de la réforme. Alors la lumière brillera sur l'Église et sur nos visages. Nous serons prêts à servir Dieu tel qu'il nous veut. Œuvrons dans la conviction que nous sommes à Jésus-Christ, dans la communion de son Saint-Esprit, jusqu'à ce que vienne le Royaume. Maranatha (1 Co 16.22-23).

Aaron Kayayan, pasteur

L'Église dans l'histoire. Perspectives Réformées.

L'auteur (1928-2008) a été pasteur réformé en France et a exercé un ministère radiophonique pour l'Europe, le Québec, l'Afrique francophone et l'Arménie.

www.ressourceschretiennes.com



2017. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Patrimoine – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))